Samedi 19 décembre : à partir de 10h distribution des colis de noël aux personnes de plus de 70 ans.

(Cette année en raison de la crise sanitaire, il n'y aura que le choix du colis, merci de votre compréhension)

Toutes les personnes de plus de 70 ans non encore inscrites sur les listes électorales à Cardet sont priées de se faire recenser rapidement en mairie si elles souhaitent pouvoir recevoir le colis, merci.

A LA RENCONTRE DE VOS ELUS

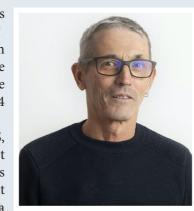


Catherine Bouchet a 57 ans et vit au mas de l'Eglise.

Très connue à Cardet pour son engagement dans la vie locale et culturelle, elle a été élue conseillère municipale en 2014 et réélue récemment en 2020. En tant que membre du CCAS, elle est toujours prête à aider et à rendre service. Elle met toutes ses compétences notamment au sein de la commission de la

culture où elle est la référente au niveau de la communauté de de son temps et mettre son expérience acquise au service de commission de la communication où elle s'occupe de l'élaboration écologique et environnementale, Xavier s'occupe aussi du du bulletin municipal de la commune « Le cardésien » et de secrétariat des conseils municipaux, de l'organisation et du suivi l'organisation des cafés-citoyens.

téléthon, la course pédestre



Xavier Thaler a 61 ans. Il est retraité d'EDF et Cardésien de coeur depuis toujours. Enfant, il passait toutes ses vacances d'été au mas de l'église, où il est maintenant installé définitivement avec sa

Élu conseiller municipal à l'occasion des dernières élections municipales de mars 2020, Xavier peut ainsi donner

compagne.

communes du Piémont Cévenol. Elle fait également partie de la Cardet et des Cardésiens. Investi notamment dans la transition des cafés citoyens ainsi que de la rédaction du bulletin municipal. « Cathy » aime son village et aime quand des animations et Pour Xavier, Cardet doit rester une commune où il fait bon vivre, moments festifs y ont lieu comme la fête de la musique, le une commune qui doit réussir à garder un identité rurale tout en conservant des services publics et en développant d'une façon maîtrisée les aspects économiques et environnementaux. Tel est le sens de son engagement.

ONA



Visite traditionnelle et toujours appréciée de la cave coopérative par le député Olivier Gaillard et la conseillère

départementale Françoise Laurent Perrigot. L'occasion d'échanger sur les sujets d'actualité concernant la filière viticole locale.



Un parcours de santé vient d'être installé sur la commune. 9 agrès avec des panneaux explicatifs sont à la disposition des sportifs.

Suite à la nécessité d'arracher les buis malades, les employés municipaux ont réalisé des travaux d'embellissement du cimetière.



NOUVEAU





Atelier de guitare

Ouvert à tous à partir de 12 ans, le mercredi de 15 à 18h. Découverte de l'instrument, apprentissage ludique ou pratique plus avancée. Salle de musique près de la mairie. 45 minutes par groupe de 2 élèves. Renseignements et inscription auprès de Thierry Gilhodez au 04 66 83 85 18 ou gilhodez.vitrail@wanadoo.fr.

Le Cardésien

Bulletin municipal

Octobre 2020

A LA UNE



Hommage à Samuel Daty, à la liberté d'expression. à la **République** et à tous ses serviteurs.

Atrée des classes Quarante six élèves du regroupement pédagogique Cardet/Saint Jean de Serres ont repris le chemin de l'école à Cardet à la rentrée de septembre 2020.

Dalila Brahimi, directrice, est en charge de la classe des grandes sections-cp. Sa collègue Virginie Pleinchamp s'occupe des petites et moyennes sections. Les deux enseignantes sont secondées par deux Atsem, Isabelle et Chantal, ainsi que deux AESH pour un accompagnement personnalisé de deux élèves.

Soixante neuf enfants sont scolarisés à l'école de Saint-Iean-de Serres.









Les inonq₀

La crue du gardon lors de l'épisode cévenol du 19 septembre a notamment impacté les deux campings de la commune dont les occupants avaient été mis en sécurité.

Le village a quant à lui été épargné en raison de l'absence de ruissellement local et un meilleur écoulement des eaux au niveau du pont de fer.

Le plan communal de sauvegarde avait été activé depuis la mairie.

se citoyen

Le dixième café citoyen s'est tenu au foyer communal le 26 septembre dernier, dans le respect des consignes sanitaires en vigueur. De nombreux sujets relatifs au cadre

vie et au vivre ensemble ont pu être discutés. Une trentaine de cardésiens étaient présents.

Compte rendu disponible sur www.mairiedecardet.fr rubrique Vie quotidienne - citoyenneté.



Raccordement au réseau d'assainissement des Arnasseaux et de la route des Cévennes

Le 13 octobre au foyer communal, se sont déroulées, en raison du contexte sanitaire, deux réunions de présentation consécutives aux administrés concernés du projet de raccordement au réseau d'assainissement collectif du hameau des Arnasseaux et de la route des Cévennes. Ont ainsi pu être explicités le calendrier des travaux ainsi que les modalités techniques et financières du projet qui concerne 96 habitations. Les travaux seront terminés pour janvier 2022. Un dégrèvement de 1000 euros sur la participation à l'assainissement collectif sera proposé aux propriétaires qui auront à installer une pompe de relevage et une somme forfaitaire de 250 euros sera déduite pour les autres propriétaires qui feront les travaux dès 2022.





Réunion de rentrée pour les écoles & élection des représentants des parents d'élèves



Lors de la réunion de rentrée du 1er septembre, les équipes enseignantes, l'AIPE ainsi que le personnel scolaire et périscolaire ont été présentés aux parents.



Le 9 octobre dernier ont été élus les représentants des parents d'élèves au conseil d'école de Cardet pour l'année scolaire en cours. Les élues sont Deplagne Karine, Assenat Aurélie et Delachapelle Cécilie.

Une cérémonie souvenir au mémorial départemental

C'est au mémorial départemental, érigé en hommage aux membres du Mouvement de Libération nationale qu'a eu lieu la commémoration du 76e anniversaire de la libération de la France en 1944, en présence des maires et des représentants de Cardet, Massanes, Lédignan, Aigremont, Saint-Jean-de-Serres, Canaules et Corconne.

Les élus ont rappelé l'importance, génération après génération, du devoir de mémoire, de respect et de compassion pour les huit millions de victimes pendant la Seconde guerre mondiale.

Ils ont également souligné l'importance des réseaux de résistants et maquisards qui ont combattu jusqu'à la victoire finale.

Cette croix de Lorraine tournée vers les Cévennes symbolise la liberté et la résistance. Après le dépôt de gerbes, La Marseillaise et Le Chant des partisans ont été repris par l'assistance.



Un cinéma en plein air apprécié cet été

Le cinéma en plein air organisé en partenariat avec la communauté de communes du Piémont Cévenol a eu lieu le 31 juillet dernier.

Une cinquantaine de spectateurs sont venus assister à la projection du film « La bonne épouse » dans le respect des gestes barrieres.

Réunion de rentrée des associations

La réunion de rentrée des associations s'est tenue jeudi 17 septembre au foyer communal dans un contexte sanitaire délicat. Les élus municipaux ont présenté les différentes salles et équipements mis à disposition des associations avec les modalités de réservation. Ils ont accueilli les représentants du Variété-club de football, des parents d'élèves, de la compagnie musicale sardagan (ateliers guitare), de Vents de sagesse, des Amis de l'âge d'or, de Gym plus, de l'Olympique de Cardet, de la Boule Beau rivage, du Cercle de généalogie, de JPS en chantant et JMB musique (animations musicales).

La rencontre s'est déroulée sous le signe du principe de précaution sanitaire et il a été convenu un maintien des activités hebdomadaires habituelles dans le respect du protocole. Un référent Covid a été désigné dans chaque association qui s'assurera pour chaque activité du respect des gestes barrières, de la distanciation sociale et du respect de la jauge qui définit les possibilités d'accueil dans un même lieu.

Les associations et la municipalité ont convenu de mettre en sursis la programmation de grandes manifestations jusqu'à la fin 2020 avec l'espoir d'une reprise des animations et événements traditionnels en 2021.

Reprise de l'athlétisme

L'école d'athlétisme a repris ses entraînements sur le stade de Cardet. Les animateurs Nour Eddine et Gaëtan Souchon ont

accueilli vingt-cinq jeunes du village et des environs. Ils ont participé à un premier entraînement et découvert, pour certains, la joie de courir, sauter ou lancer. Cette pratique ludique est ouverte à tous dès l'âge de 5 ans.



Reprise des entrainements de

Reprise des entrainements de football de l'olympique de Cardet le mercredi après-midi.

Le bureau de l'AIPE reconduit



L'Association Intercommunale des Parents d'Elèves du regroupement Cardet et Saint-Jean-de-Serres "Ensemble pour les enfants" a organisé son assemblée générale. Compte tenu de la situation liée à la crise sanitaire, la plupart des activités prévues au calendrier se feront en extérieur. En novembre, une vente de chocolats aura lieu par correspondance. À l'issue de la réunion le bureau a été reconduit Sabrina Lopez reste présidente, elle sera accompagnée par Fabien Martinez, la trésorerie sera assurée par Benoit Barlaguet, secondé par Aurélien Ruiz et au secrétariat Vanessa Lapierre sera aidée par Amandine Viala.

Reprise de la gym avec Gym Plus



L'association Gym Plus a repris ses activités tous les lundis et jeudis dans le foyer communal. Le programme est sportif : fitness, cardio, pilates, renforcement musculaire ; dans une ambiance conviviale et décontractée.

Challenge Bernard-Brun

Samedi 3 octobre le challenge Bernard-Brun, organisé par la Boule Beau Rivage a réuni un grand nombre de participants. Sous une météo un peu fraîche, les joueurs sont venus parfois d'assez loin pour participer à cette rencontre très appréciée pour sa convivialité. Trente-huit triplettes se sont affrontées dans le plus grand fair-play. En soirée les résultats sont tombés et l'équipe des vainqueurs constituée par Stéphane Brioni, Clément Pautard et Tristan Roux - tous les trois cardésiens - était ravie. Le trophée a été remis en présence du président Palmyre Brioni, de Nadine Brun.

